L'assemblée générale du GIP Resah s'est tenue le 8 décembre à Montrouge dans le cadre des journées de l'achat hospitalier. Elle a validé la feuille de route du Resah pour 2017. Sa mise en œuvre s'articulera autour des 3 grands objectifs suivants :

1) Accompagner les établissements de santé dans la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT)

Pour répondre aux besoins générés par la mise en place des GHT, le Resah va proposer aux établissements un ensemble très large de solutions de nature à les aider à construire une organisation achat commune de territoire performante et à réaliser un niveau de gains sur achat compatible avec les ambitions du programme PHARE. Le dispositif d'appui, qui sera mis en œuvre par le centre de ressources et d'expertise, comprendra :

- Un plan d'accompagnement opérationnel spécifique aux établissements de santé franciliens. Celui-ci a été élaboré en partenariat avec l'Agence régionale de santé d'Ile de France.

- Une offre de prestations de service accessible à tous les établissements au niveau national. Celle-ci a été construite autour de 5 axes :

1. Appui à l'organisation achat et logistique, élaboration et mise en œuvre de plans d'action territoriaux, développement du contrôle de gestion achat.

2. Mise à disposition de solutions informatiques développées en partenariat avec le GIP MIPIH (SIHA, e-catalogue «produits de santé») ou la société CEGEDIM (SAGGAH) visant à renforcer l'efficience des systèmes d'information achat-logistique et à faciliter la dématérialisation des marchés.

3. Ingénierie d'opérations d'achat complexes mutualisées ou individuelles pouvant, par

exemple, concerner l'achat public d'innovation.

4. Développement du travail en réseau avec la mise en place de clubs d'appui à la performance (études, partage d'expérience, benchmark) et d'une plateforme d'expertise juridique «commande publique hospitalière» partagée .

5. Formation et transformation des compétences des équipes achat et logistique.

L'action du centre de ressources et d'expertise sera complétée par celle de la centrale d'achat du Resah. Celle-ci mettra à la disposition des établissements une offre très large de marchés groupés (plus de 3000 marchés actifs couvrant 10 grandes familles d'achat).

Les marchés de la centrale d'achat seront destinés :

- Aux établissements franciliens pour les segments d'achat définis comme régionaux par la DGOS dans le cadre du programme PHARE. Cette offre sera également rendue accessible aux établissements non franciliens à condition qu'ils n'aient pas la possibilité d'accéder à une offre d'achat mutualisée satisfaisante dans leurs régions d'implantation respectives (offre nationale du Resah pour les autres régions dite «relais»).

- A tous les établissements pour les segments d'achat définis comme nationaux par la DGOS dans le cadre du programme PHARE.

Afin d'assurer une bonne information des établissements sur l'offre de marchés groupés disponible et d'assurer le suivi, notamment qualitatif de l'exécution des marchés mis à leur disposition, les moyens du département «appui à la diffusion de l'offre et relations avec les établissements bénéficiaires des marchés» de la centrale d'achat du Resah seront renforcés.

Le Resah continuera, par ailleurs, à soutenir la création ou le développement des opérateurs spécialisés dans le regroupement des achats au niveau régional (groupements de

commandes, centrales d'achat) pour les catégories identifiées comme relevant de ce niveau d'action territorial par la DGOS. Il s'investira pour cela dans les travaux d'Alliance groupements, réseau interrégional qui fédère les groupements et centrales d'achat hospitaliers qui interviennent au niveau territorial.

2) Mieux prendre en compte la spécificité des besoins du secteur médico-social

Le Resah adaptera l'offre de son centre de ressources et d'expertise et de sa centrale d'achat destinée aux établissements et services médico-sociaux afin qu'elle prenne mieux en compte la spécificité de leurs attentes.

S'agissant des EHPAD, l'objectif sera notamment de les aider à réduire leur coût de fonctionnement en agissant plus spécifiquement sur les achats ayant le plus fort impact dansÂ les 3 domaines suivants :

- Optimisation du circuit du médicament et des dispositifs médicaux,

- Réduction de l'absentéisme et de la charge de travail,

- Lutte contre le gaspillage alimentaire ou énergétique.

Un effort particulier sera réalisé pour continuer à construire, par ailleurs, une offre d'achat mutualisée de solutions innovantes dans le cadre des actions que le Resah mène depuis quelques années dans le domaine de la Silver économie.

3) Renforcer de manière continue l'adéquation entre les besoins des établissements et l'offre des industriels à travers le programme ORESIA (Optimisation de la Relation entre Etablissements de Santé et Industrie par les Achats)

Le Resah continuera dans le cadre du programme ORESIA, qu'il a lancé en 2013, à travailler avec les entreprises titulaires de ses marchés, afin d'améliorer en permanence l'adéquation des solutions et services proposés aux attentes et besoins des établissements.

Une attention particulière sera notamment portée, dans ce cadre, à l'optimisation et à la réduction des coûts dits de transaction (commandes, factures, etc.) et aux coûts logistiques.

Gouvernance : le GIP Resah double son nombre d'adhérents en 2016

Depuis le début de l'année 2016, tous les établissements publics de santé, quelle que soit leur région d'implantation peuvent adhérer au GIP et ainsi être représentés aux instances du Resah. Ainsi, le Resah compte désormais 292 adhérents représentant 81 groupements hospitaliers de territoire (GHT) et comprenant 55 établissements support.